



**Compte-rendu de la séance du conseil municipal
du 25 août 2020 à la salle des fêtes**

Membres présents : M. André JACOB, M. Claude AFFOLTER, Mme Liliane BAUER, M. Gérard DURINGER, Mme Marie-Madeleine MARTIN, M. Paul LOSSEL, Mme Corinne ZEISSLOFF, M. Christian SCHNEIDER, Mme Valérie WANKMULLER, M. Sébastien DURST, Mme Stéphanie MESSMER, Mme Anne-Gaëlle SCHOTT.

Membres absents : M. Bertrand MEYER, M. Alexandre FRIESS, Mme Elodie ROTH

Le projet-verbal de la séance du 8 juillet 2020 est adopté.

Afin de respecter les règles de distanciation sociale, la séance du conseil municipal de ce jour a lieu à la salle des fêtes.

DEMANDES DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE COMMUNALE POUR DEUX PROJETS DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE COVID 19 DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU BAS-RHIN

Le Maire rappelle que la séance de ce soir doit permettre de finaliser l'envoi avant le 31 août de deux demandes de subvention au Conseil départemental du Bas-Rhin, dans le cadre du plan de relance COVID 19, au titre du Fonds de solidarité communale, pour deux opérations :

- la reconstruction et l'extension de l'école maternelle,
- la restructuration de l'ancienne CMDP en salle associative ou en commerce de proximité.

Le Maire présente le projet d'esquisse des plans du futur pôle école maternelle-périscolaire, vu avec tous les acteurs du projet et les enseignantes de l'école maternelle. Un certain nombre d'adaptations ont été demandées par rapport au plan-projet.

Pour information, les grandes dates à retenir :

- approbation de l'avant-projet définitif à Noël,
- lancement de l'appel d'offres pour les travaux en mars 2021,
- organisation d'une réunion avec les parents d'élèves en mars 2021,
- installation d'algécos dans la cour de l'école élémentaire en mars 2021 pour faire fonctionner les deux classes de maternelle,
- démarrage du chantier au 1^{er} juillet 2021.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter le concours financier du Conseil départemental pour ce projet en demandant le versement de la subvention au titre du Fonds de Solidarité Communale au bénéfice de la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland qui assure la maîtrise d'ouvrage du projet de groupe scolaire (création d'un accueil périscolaire de 80 places et reconstruction et extension de l'école maternelle).

Dans le cadre du projet de restructuration de l'ancienne agence du Crédit Mutuel, la demande de rachat par la commune a été acceptée par les instances du Crédit Mutuel. Dès lors, une pré-étude comportant un chiffrage prévisionnel des travaux de restructuration et de réhabilitation des deux niveaux du bâtiment a été établie par le CAUE à la demande de la commune. A l'appui de ce dossier, le conseil municipal décide à l'unanimité de transmettre une deuxième demande de subvention au titre de Fonds de solidarité communale, dans le cadre du plan de relance COVID 19, pour l'obtention d'une aide financière pour les travaux de restructuration de l'ancienne CMDP en salle associative ou commerce de proximité. A ce stade du projet, toutes les options concernant la reconversion des locaux sont ouvertes. Profitant des travaux de réaménagement de la voirie rue d'Offenheim, la commune a déjà sollicité et validé la demande de branchement du bâtiment, sis 1 rue d'Offenheim, au réseau de distribution du gaz naturel.

Pour information, l'aide financière est plafonnée à 100 000 € par projet présenté, calculée sur le coût HT des travaux multiplié par le taux modulé de la commune.

RENONCIATION A L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Maire informe que quatre déclarations d'intention d'aliéner ont été reçues en Mairie :

- en date du 16 juillet 2020, concernant le terrain bâti 1 rue de Lampertheim, sis en section 2 parcelles 68 et 207 d'une superficie totale de 6.73 ares ;
- en date du 24 juillet 2020, concernant le terrain bâti 20 rue des Bleuets, sis en section 6 parcelle 112 d'une superficie de 7.83 ares ;
- en date du 24 juillet 2020, concernant le terrain bâti 4 rue des Pigeons, sis en section 14 parcelle 333 d'une superficie de 4.72 ares ;
- en date du 18 août 2020, concernant le terrain bâti 1 rue de la Poste (côté rue), sis en section 1 parcelle 242 d'une superficie de 4.29 ares.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption urbain sur les biens immobiliers susvisés.

TOUR DE TABLE

En réponse à la demande de Mme Corinne ZEISSLOFF, le Maire annonce qu'un trottoir haut sera prêt dans la rue d'Offenheim pour le passage des piétons et des enfants lors de la rentrée scolaire. Mme ZEISSLOFF rapporte l'émoi de certains habitants du village au moment de l'abattage des arbres dans la rue d'Offenheim. M. Claude AFFOLTER explique que les racines auraient été impactées par les travaux, compromettant ainsi la survie de ces arbres. Cette situation n'a pas pu être expliquée aux habitants, car aucune réunion publique n'a été possible en raison de la crise sanitaire. Toutefois, deux arbres vont être replantés sur la placette située à l'intersection avec la rue des Acacias, deux autres arbres vont être plantés sur les plates-bandes bordant le parking de la salle des fêtes et trois autres arbres au stade municipal. M. AFFOLTER invite les conseillers à réfléchir à d'autres emplacements susceptibles d'accueillir des arbres ayant suffisamment d'espace pour se développer de façon harmonieuse.

M. Sébastien DURST signale que les nouveaux luminaires dans la rue du Heuberg clignotent toujours à l'allumage. Ce dysfonctionnement a déjà été signalé mais n'a visiblement pas été solutionné.

M. Paul LOSSEL souhaite pouvoir bénéficier de l'internet en THD au Lieudit Kühacker. Une demande sera faite dans ce sens auprès du référent communal du concessionnaire du réseau fibre optique.

Mme Liliane BAUER souhaite que des conventions d'occupation des salles communales soient mises en place avec les associations dès la rentrée pour encadrer la pratique des activités dans le contexte de la crise sanitaire.

M. Claude AFFOLTER rapporte que les infirmières de la commune souhaiteraient organiser une opération de test dépistage du COVID 19 en « drive » dans la commune. Un tract d'information sera distribué à tous les habitants.

Fin des débats à 21 h 50.